



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

RETOUR DU PROJET DE LOI C-12 AU PARLEMENT POUR LA TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE

Ottawa, le 20 avril 2004 - Le projet de loi C-12 qui, s'il est adopté dans sa forme actuelle, réduirait de beaucoup la liberté d'expression prévue dans la Charte canadienne des droits et libertés retourne devant la Chambre des communes pour la troisième et dernière lecture à compter du lundi 19 avril. Cependant, il y a actuellement à l'étude une motion que la CCA appuie et qui demande que le projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne. La CCA exhorte encore une fois ses membres, individus et organisations, à contacter leur député pour exprimer leur opposition à l'abolition par le projet de loi de la défense reposant sur la valeur artistique. Tous les messages envoyés aux députés doivent souligner le fait que la défense fondée sur le « bien public » est un substitut inacceptable à la défense fondée sur la valeur artistique. Vous trouverez l'adresse électronique et le numéro de téléphone des députés à Ottawa à l'adresse Web suivante :

<http://www.parl.gc.ca/common/senmemb/house/members/CurrentMemberList.asp?Language=F&Parl=37&Ses=1&ProvCode=&Sect=hoccur&Order=PersonOfficialLastName>

Vous trouverez un document d'information sur le projet de loi, mis à jour le 5 mars, dans la section Quoi de neuf? du site Web de la CCA www.ccarts.ca. De plus, la CCA est heureuse d'entendre le cinématographe reconnu David Cronenberg dénoncer le projet de loi C-12 le lundi 19 avril, en entrevue sur l'émission "The Current", en ondes sur CBC Radio One. Les transcriptions audio et écrites des commentaires de M. Cronenberg sont disponibles au site web: www.cbc.ca/thecurrent

Changements annoncés

Le bureau du Premier ministre a annoncé récemment plusieurs changements aux échelons supérieurs de la fonction publique, incluant

- **Susan Peterson**
Mme Peterson a travaillé comme sous-ministre adjoint, Affaires culturelles, Patrimoine canadien, depuis octobre 2002. Elle deviendra sous-ministre déléguée du Patrimoine canadien, travaillant en collaboration avec Judith LaRocque, sous-ministre, et la ministre Hélène Chalifour Scherrer.
- **Suzanne Hurtubise**
Mme Hurtubise a travaillé comme sous-ministre du Patrimoine canadien, puis conseillère spéciale auprès de la ministre du Patrimoine canadien, de 1995 à 1999. Elle deviendra sous-ministre de l'Industrie au début de mai.

